

No. 8638. VIENNA CONVENTION
ON CONSULAR RELATIONS.
DONE AT VIENNA ON 24 APRIL
1963¹

N° 8638. CONVENTION DE VIENNE
SUR LES RELATIONS CONSU-
LAIRES. FAITE À VIENNE LE
24 AVRIL 1963¹

No. 8640. OPTIONAL PROTOCOL
TO THE VIENNA CONVENTION
ON CONSULAR RELATIONS
CONCERNING THE COMPUL-
SORY SETTLEMENT OF DIS-
PUTES. DONE AT VIENNA ON
24 APRIL 1963²

N° 8640. PROTOCOLE DE SIGNA-
TURE FACULTATIVE À LA
CONVENTION DE VIENNE SUR
LES RELATIONS CONSULAIRES,
CONCERNANT LE RÈGLEMENT
OBLIGATOIRE DES DIFFÉ-
RENDS. FAIT À VIENNE LE
24 AVRIL 1963²

ACCESSION

Instrument deposited on :

13 May 1970

MAURITIUS

(To take effect on 12 June 1970.)

ADHÉSION

Instrument déposé le :

13 mai 1970

MAURICE

(Pour prendre effet le 12 juin 1970.)

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 596, p. 261; for subsequent actions, see annex A in volumes 604, 616, 619, 630, 632, 633, 668, 676, 679, 700, 705, 709, 714, 720, and 721.

² *Ibid.*, vol. 596, p. 487, and annex A in volumes 604, 679, 700 and 705.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 596, p. 261; pour les faits ultérieurs, voir l'annexe A des volumes 604, 616, 619, 630, 632, 633, 668, 676, 679, 700, 705, 709, 714, 720, et 721.

² *Ibid.*, vol. 596, p. 487, et annexe A des volumes 604, 679, 700 et 705.